



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le neuf avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :

Madame Anne GALLO donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES, Monsieur Rabah DJEDDOU donne pouvoir à Madame Maria Silvia MONTEIRO

Absents :

Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON

Madame Lucette ALAIN est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 20

**Finances**

**D2025\_27 EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE-VILLE**

Madame Gilda SARANDAO, 3<sup>ème</sup> Adjointe, expose pour examen et vote, le Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2025 qui a été élaboré pour la ville selon les montants proposés ci-dessous :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 831 045,41€</b>	<b>2 831 045,41€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 187 218,63€</b>	<b>3 187 218,63€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 018 264,04€</b>	<b>6 018 264,04€</b>

Le Conseil Municipal ;

**Vu** la Note d'Orientation Budgétaire présentée au Conseil Municipal du 04 mars 2025 ;

**Vu** l'avis de la Commission des Finances du 26 mars 2025 ;

**Vu** le projet de Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2025, communiqué le 27 mars 2025 (selon l'article L. 5217-10-4 du C.G.C.T., le projet de budget de la commune préparé et présenté par le maire, est tenu d'être communiqué aux

membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget) ;  
**Entendu** l'exposé de Madame Gilda SARANDAO, 3<sup>ème</sup> Adjointe ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'APPROUVER** le Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2025 arrêté comme suit :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 831 045,41€</b>	<b>2 831 045,41€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 187 218,63€</b>	<b>3 187 218,63€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 018 264,04€</b>	<b>6 018 264,04€</b>

Le Conseil municipal adopte, à la majorité.

Détail des votes :

**16 Pour**  
**4 Contre**

Monsieur Roland FUCHET, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU, Madame Josette DESVIGNES

Le Maire,  
Philippe PIGEAU



Lucette ALAIN,  
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le .....1.0.AVR.2025.....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..1.0.AVR.2025.....  
Le Maire,

